Aide au développement de l'offre de produits touristiques

REGION GUADELOUPE

Présentation du dispositif

Ce dispositif de la Région Guadeloupe permet aux acteurs locaux du tourisme de pouvoir bénéficier d'une aide à l'investissement, destinée à favoriser le développement de produits de loisirs touristiques novateurs. Ces nouveaux produits de loisirs touristiques sont destinés à améliorer l'attractivité de la Guadeloupe par la qualité de son offre.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Cette mesure est, en majorité destinée aux petites entreprises privées, en création ou existantes, situées en Guadeloupe.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Pour la création de produits de loisirs touristiques nouveaux destinés à améliorer l'attractivité de la Guadeloupe par la qualité de son offre.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant de la subvention accordée est fonction du montant global des opérations à effectuer, de la participation des autres organismes financiers, ainsi que de l'impact attendu par la réalisation du projet.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

Il est nécessaire de retirer un dossier de demande d'aide au service concerné de la Région Guadeloupe. Le dossier

est à déposer complet au service concerné pour la demande d'aide :
Direction du Tourisme, du Transport et du Désenclavement Numérique
Service Tourisme
Avenue Paul LACAVE, Petit Paris
97109 Basse-Terre Cedex
Tel : 05 90 80 40 26

Critères complémentaires

- Filière d'activité
  - Tourisme

Organisme

REGION GUADELOUPE

- Avenue Paul Lacavé
  Petit- Paris
  97100 BASSE-TERRE
  Téléphone : 05 90 80 40 40
  Télécopie : 05 90 81 34 19

Déposer son dossier

- https://aides.regionguadeloupe.fr/gesaides_web/jsp/nouveauContexte.action?codeAction=M42-ACCUEIL